

À se rappeler...



ADOPTION BUDGET 2005



La scéance spéciale pour l'adoption du budget pour l'année 2005, suivra immédiatement la scéance ordinaire du Conseil municipal du 20 décembre 2004.

SALLE MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

Salle municipale #1 :	303, rue Élizabeth	250 personnes environ	150,00 \$
Salle municipale #2 :	303, rue Élizabeth	80 personnes environ	100,00 \$
*Salle communautaire :	203, rue Élizabeth	30 personnes environ	75,00 \$

*La Ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel aux périodes suivantes : ENTRE le 10 décembre 2004 et le 1^{er} février 2005 et ENTRE le 1^{er} juillet et le 15 août 2005.

N.B. : Les taxes sont incluses dans ces prix.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Dates: 20 déc. - 17 janv. - 21 fév. - 21 mars
Heure: 20h00 - début de la séance ordinaire

LES SERVICE MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy : (Prévention)	780-5786
Garage municipal, voirie :	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : villst-joseph-de-sorel@qc.aira.com	
Aréna (loisirs) :	743-3205
Piscine :	742-1172
Local du 3e âge :	743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel 1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	743-7087

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes les autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville. Pour plus d'informations, communiquez au bureau de la Ville.

STATIONNEMENT

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

DÉNEIGEMENT



Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.



Avertisseur de fumée

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les batteries afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

Information municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage: 1 100 exemplaires
Conception et impression: Imprimerie Mongeon et fils Ltée
Comité: Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel
Rédacteur en chef: Olivar Gravel - Dépôt légal: 2^e trimestre 1991
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551
Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidants.

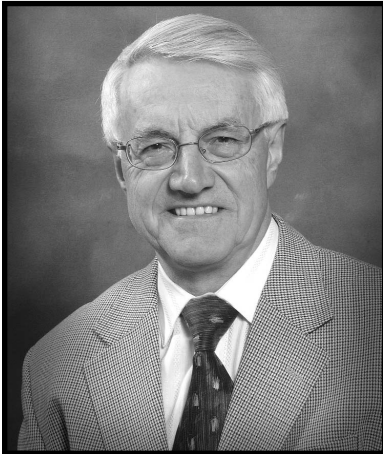


Information municipale de Saint-Joseph-de-Sorel



Volume 17 No 4

Novembre 2004



Un mot du Maire

Chers(es) Saint-Josephois(es),

ATTENTION - ATTENTION MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS

Nous devons augmenter notre volume de la collecte sélective (le bac bleu). Le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Bas-Richelieu (PGMR), nous y obligera bientôt.

HISTORIQUE

En 1999, le gouvernement du Québec adopte « *La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* ». L'objectif est de mettre en valeur d'ici l'année 2008, 65% des matières résiduelles pouvant l'être soit, 60% dans le secteur municipal, 80% dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) et 60% dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). La Loi 90 oblige les MRC à établir un plan de gestion des matières résiduelles sur leur territoire.

Le 2 octobre 2001, la MRC adopte une résolution pour annoncer le début du processus d'élaboration. Elle engage d'abord monsieur Bernard Turcotte à cet effet qui sera remplacé en octobre 2003 par monsieur Léo Fradette. Le 5 février 2004, le projet de plan est présenté aux maires qui forment un Comité de suivi du plan de gestion.

De février à juin, des rencontres sont organisées par la MRC auprès des intervenants et organismes de la région (CLD, SADC, Atelier du chômeur, UPA, TCEBR, SDC, CTTEI, Société des parcs industriels, élus, etc.).

Le 14 juillet, la MRC adopte le PGMR et forme une Commission de consultation publique formée de Olivier Gravel, préfet, maire et président de la Commission, Marcel Robert, maire de la Ville de Sorel-Tracy, Réjane Salvail, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, Claude Pothier, maire de St-Roch-sur-Richelieu, Daniel Arpin, maire de Saint-Ours, Josée Martin, enseignante, représentante du milieu syndical, Jeanne Cournoyer, représentante des Groupes de protection de l'environnement, Monique Roberge, représentante du milieu socio-communautaire et Pierre-André Émond, représentant du milieu des affaires.

La Commission tient une séance d'information le 9 septembre 2004 sur le projet, et les entreprises Conporec, EBI et l'Atelier du chômeur/Recyclo-Centre présentent leur procédé ainsi que deux séances de consultation (28 septembre et 5 octobre) où sept mémoires sont présentés.

CONCLUSION

La Commission suite à ces rencontres doit rédiger le plan final, le soumettre au Conseil des maires, puis au gouvernement.

Ainsi, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel récupère actuellement environ 20% de ses déchets. Il nous reste encore 45% à recycler, réutiliser ou réemployer etc. Huit municipalités de la MRC qui font traiter leur déchet par Conporec rencontrent déjà les normes. Nous faisons partie des quatre autres qui doivent d'ici 2008 rencontrer les normes gouvernementales.

C'est la raison pour laquelle je demande aux citoyens de commercer tout de suite à faire l'effort nécessaire :

UTILISER LE BAC BLEU POUR LE PAPIER, CARTON, VERRE, CANETTE, ETC.

- Dépôt des petites batteries dans le contenant à l'Hôtel de Ville
- Les huiles usées aux endroits appropriés : Dans les garages
- Les peintures : Rona, etc.

COMMENÇONS TOUT DE SUITE AFIN D'ÊTRE PRÊT EN 2008 !

(N.B. : Veuillez consulter l'aide-mémoire sur le recyclage à la page suivante)

Olivier Gravel, maire

AIDE-MÉMOIRE sur le RECYCLAGE

MATIÈRES RECYCLABLE

MATIÈRES NON-RECYCLABLE

PAPIER & CARTON

Journaux, circulaires, magazines, cartons ondulés, cartons plats, sacs de papier brun, livres, annuaires téléphoniques, papiers de bureau, papiers d'emballage (ex. : papier de Noël) boîtes de carton (ex. : boîtes de savon, boîtes de chaussures, boîtes de papier mouchoirs), enveloppes, contenants d'oeufs, contenants de lait et jus, catalogues, etc.

Papiers carbone, papiers et cartons souillés par les aliments, enveloppes matelassées, papiers métalliques, couches, papier hygiénique, papiers de soie, serviettes hygiéniques, tampons, styromousse, mouchoirs, essuie-tout, cartables.

PLASTIQUE

Pots et bouteilles de plastique (toutes les couleurs), contenants alimentaires (ex. : ketchup, yogourt) et de boissons gazeuses, contenants de produits d'entretien ménager (ex. : Fantastik), couvercles de plastique, contenant d'eau, etc.

Tous les produits ne servant pas de contenants (ex. : jouets, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, caoutchouc, seringues, pneus, etc.), contenants en polystyrène #6 (ex. : tasses à café, plateaux de biscuits et de viande hachée), assiettes et ustensiles, sacs et pellicules de plastique, cassettes audio et vidéo.

VERRE

Pots et bouteilles en verre (ex. : bouteilles de vin, d'huile d'olive, de moutarde, de liqueur, de jus, pots de mayonnaise) et quelle qu'en soit la couleur.

Miroirs, verre plat (ex. : vitre), cristal, poterie, porcelaine, vaisselle, ampoules électriques, tubes fluorescents (néons), pare-brise.

MÉTAL

Boîtes de conserve, contenants, canettes, assiettes à tarte, cintres, papier d'aluminium propre, tous les couvercles de métal, etc.

Tous autres produits en métal (ex. : chaudrons, poêles, grille-pain, petits appareils électriques), vélos, réservoirs, clous, radio, contenants de propane, batteries, contenants sous pression ou tous autres produits métalliques, pièces d'auto.

Conseils utiles :

- Rincer les contenants en utilisant un minimum d'eau pour éviter les odeurs
- Prendre soin de plier et de défaire les boîtes de carton
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes de contenants
- Pas de Résidus Domestiques Dangereux R.D.D. (ex. : peinture, piles, huiles usées, solvants, contenants de propane, etc.)

Informations sur les matières recyclables : (450) 759-9007

Vente de bacs roulants : (450) 836-7031 • 1-800-781-8111

MATIÈRES	PAPIER & CARTON	PLASTIQUE	MÉTAL	VERRE
QUE FAIT-ON DES OBJETS RECYCLÉS ?	Papier journal Contenants à oeuf Panneaux isolants Papeterie Annuaires téléphoniques Matériaux de construction Produits hygiéniques	Bacs à fleurs Tapis Tuyaux de drainage Contenants Pièces d'automobiles Vêtements	Pièces de moteur Structures d'acier Boîtes de conserve Canettes Papier d'emballage Mobilier de jardin Pièces d'automobiles	Bouteilles Bocaux et pots Laine isolante Remplace le sable fin dans le nettoyage au jet
% DU SAC DE DÉCHETS	31 %	6,5 %	5 %	6 %
TEMPS DE DÉCOMPOSITION	2 à 5 semaines	450 ans	100 ans	Jamais



LE COIN DES

loisirs

LOCATION DE GLACE DISPONIBLE À L'ARÉNA

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, afin de connaître la disponibilité des heures de glace à louer au Centre Récréatif Aussant.

- Veuillez téléphoner au **743-3205** ou **742-3744** •

CLUB DE SCRABBLE



Venez vous joindre au Club de scrabble " Si j'osais " affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit : 702 rue Montcalm Début : Tous les mardis
Salle numéro Arrivée : 19h00

INFORMATIONS : Madame Monique Blanchard • (450) 743-8197

PATINAGE LIBRE

CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT



Jour : du lundi au vendredi
Heure : de 13 h 30 à 15 h 30
Coût : **Gratuit**

N.B. : Lors de votre visite, veuillez vérifier l'horaire des exceptions

CENTRE COMMUNAUTAIRE CHEZ-NOUS DE ST-JOSEPH

Nous invitons la population à venir en grand nombre aux activités du Chez-Nous de St-Joseph.

- Lundi après-midi : OKO (complet)
- Mardi après-midi : Table des potineux
- Mercredi après-midi : Bingo (sous-sol Église)
- Mercredi soir : Bridge (Mme Lise Latour)
- Jeudi : Bibliothèque (à venir)
- Jeudi après-midi : Table des potineux
- Vendredi soir : Cartes
- Dimanche après-midi : Cartes

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Madame Nicole Kiopini au (450) 746-0375**

TOURNOIS HOCKEY - ARÉNA AUSSANT

ATOME CLUB OPTIMISTE
TRACY

Du 6 au 16 janvier 2005

TOURNOI INTERMÉDIAIRE
TRACY

Du 19 au 27 mars 2005

BINGO RÉCRÉATIF

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.

Nous vous attendons en grand nombre

YOGA INSCRIPTION

ÂGES: Adultes
 ENDROIT: Hôtel de Ville St-Joseph-de-Sorel
 702, rue Montcalm
 JOUR: Mercredi
 HEURES: 19h00 à 20h30
 DÉBUT: 26 janvier 2005
 DURÉE: 10 semaines
 COÛT: 33\$ résidant TPS et TVQ incluses
 44\$ non-résidant TPS et TVQ incluses

N.B. : Les inscriptions se prendront à l'Hôtel-de-Ville de St-Joseph à compter du 12 janvier 2005.

MINIMUM: 10 inscriptions • MAXIMUM: 30 inscriptions

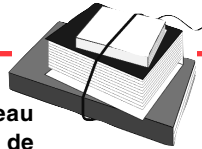
Cours donné par **Micheline Legault**

N'oubliez pas d'apporter vos tapis



LE COIN DES

loisirs



NOTE:

Présentez votre reçu au bureau du secrétariat de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et vous pourrez demander votre remboursement. Un chèque vous sera émis après l'assemblée régulière du Conseil de ville.

Prix et remboursement sujet à modification.

ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE VILLE DE SOREL-TRACY

<i>Coût d'inscription</i>			<i>Remboursement par la Ville de St-Joseph-de-Sorel</i>	
	NON- RÉSIDENT	RÉSIDENT		
FAMILIAL	125.00\$	----	Remboursement de :	125,00 \$
ADULTES	75.00\$	----	Remboursement de :	75,00 \$
JEUNES	75.00\$	----	Remboursement de :	75,00 \$

COURS - SAUVETEUR PISCINE - ÉTUDIANT(ES)

Veillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offerts par la Ville de Sorel-Tracy (soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national). Ils sont absolument NÉCESSAIRES pour travailler sur une piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

VEUILLEZ NOTER QUE CE REMBOURSEMENT INCLUT LE COÛT DES LIVRES ET DOCUMENTS.

N.B. VÉRIFIER SI VOTRE CARTE DE SAUVETEUR EST EXPIRÉE.

COURS AMBULANCIERS SAINT-JEAN

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent le cours de premiers soins seront remboursés à 50% du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi d'étudiant(e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100% du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec:

La Brigade Ambulancière Saint-Jean Sorel-Tracy, responsable Monsieur Richard Loiselle, au 746-0560.

COURS DE PREMIERS SOINS

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100 % du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy, responsable madame Francine Descheneaux, au 742-7294.

REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION À DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

La Ville poursuit la politique établie antérieurement à l'effet que pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui s'inscrivent à des activités sportives ou culturelles (soccer, baseball, danse, piscine, etc...) offertes par le service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy et qui ne sont pas accessibles localement, la

municipalité, sur présentation de reçu d'inscription, remboursera la différence entre le coût d'inscription établi par cette municipalité pour les résidents et celui des non-résidents. De plus, afin d'éviter toutes ambiguïtés, la définition de résident est la même que celle utilisée dans la loi sur les élections.

Inauguration du CPE La Marelle (Marie-Stella)



Serge Baron, conseiller, Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, Olivar Gravel, maire de Saint Joseph-de Sorel, Sylvain Simard, député de Richelieu, Josée Bourdage, directrice générale du CPE La Marelle, J.-P. Paquin, député de Saint-Jean et Paul-Émile Tellier, conseiller, Ville de Saint Joseph-de-Sorel

Le 14 octobre 2004 a été inaugurée la garderie Marie-Stella en présence de nombreuses personnalités : La garderie est située sur la rue St-Pierre à Saint-Joseph-de-Sorel.

La garderie Marie-Stella faisant partie du CPE La Marelle a ouvert ses portes le 30 août 2004 et fut inaugurée le 14 octobre de la même année. Il a nécessité un investissement de près de 500 000 \$, et a créé 9 emplois. Les 25 places sont prises par des familles de Saint-Joseph-de-Sorel et il y a même une liste d'attente.

Nous devons remercier toutes les personnes et organismes qui sont intervenus dans ce dossier : le C.A. du CPE La Marelle (madame Josée Bourdage, directrice générale), le CLD (monsieur Jacques Patenaude), les deux gouvernements qui se sont succédés (le Ministère délégué à la Famille), le Conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel (qui a loué le terrain par bail emphytéotique), les employés, les parents, etc.)

L'immeuble fait partie d'un complexe regroupant en plus du CPE, un parc urbain avec ses jeux adaptés à ces enfants, des jeux d'eau, une piscine, un terrain de soccer, etc. Cet investissement viendra parfaire tous les services donnés aux citoyens afin de leur assurer une meilleure qualité de vie.



Hommage à votre engagement à la défense de la liberté



Monsieur Lucien Lajeunesse
Vétéran du débarquement de Normandie

Hommage à ta participation avec l'équipe représentant le Canada au tournoi international de hockey, division Benjamine, de Boulogne-Billancourt (France). Équipe championne du tournoi et équipè gagnante du Trophée « Fairplay »



Monsieur Alex Arcato, jeune hockeyeur
Mai 2004

Hommage à notre bénévole féminine de l'année

Louise Pontbriand

Notre bénévole féminine de l'année était enseignante à plein temps jusqu'à ce qu'elle se marie et fonde une famille de quatre enfants. Dès que la plus jeune entre en maternelle, elle retourne enseigner comme suppléante au primaire. Entre temps, elle fréquente déjà l'AFÉAS.

Son but : toujours avoir plus d'informations pour renseigner les autres et faire avancer les lois. Dans les années 80 elle crée l'association des démunis de Sorel pour aider les gens dans la misère, puis elle démarre un club de ballon-balai pour jeunes filles et en devient l'entraîneure.

Toujours active dans la communauté, elle fut présidente de l'AFÉAS de St-Joseph et puis directrice de secteur et donne aussi des cours de formation. Maintenant, elle est publiciste de la région. Elle suit presque toutes les soirées d'informations et participe à des colloques. Elle s'implique activement dans le milieu et recrute des gens pour servir les petits déjeuners à l'école pour les enfants défavorisés. Elle est aussi une des fondatrices du Centre Communautaire le Chez-Nous de St-Joseph et a fait partie du conseil d'administration. Depuis 1 an, elle fait partie du comité de liturgie et fait des mises en scène pour les enfants de l'Église. Au cours des ans, toutes ses activités bénévoles ont été et sont encore dans le but d'aider les gens à atteindre une meilleure qualité de vie.



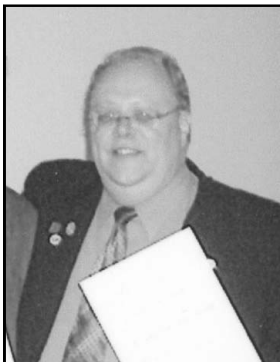
Hommage à notre bénévole masculin de l'année

Jean-Marc Beaudet

Notre bénévole masculin de l'année est l'aîné d'une famille de trois enfants. Il fit ses études primaires et secondaires à Drummondville puis il fréquente l'Université du Québec à Trois-Rivières où il obtient son diplôme d'enseignant en mathématique, profession qu'il exerça quelques années.

Étant jeune, il avait demandé à sa mère la permission de devenir prêtre. Celle-ci lui suggéra d'attendre et de prendre un peu d'expérience de la vie mais la vocation le rattrapa et il s'inscrivit à des cours de théologie. Il fut ordonné prêtre le 23 juin 1990. Il sera prêtre à Beloeil, Marieville, St-Hugues avant de se retrouver à St-Joseph. L'amour des cartes lui vient de sa mère. À cinq ans, il connaissait déjà trois jeux différents. Il est encore aujourd'hui un passionné des cartes mais il faut le laisser gagner de temps en temps.

Son bénévolat se situe surtout auprès d'organismes de la région. C'est un excellent vendeur de billets pour des soirées bénéfiques. Il organise aussi des voyages, des soupers, des soirées de bridge, etc... Les sorties avec son père sont très importantes pour lui. Lorsqu'il célèbre la messe il est toujours à l'avance pour recevoir et saluer les gens. D'une grande générosité c'est une personne qui donnerait sa chemise afin d'aider quelqu'un dans le besoin. Très bon conteur d'histoires il communique sa bonne humeur à tous les gens qui le côtoient. En terminant, il ne faut pas oublier ses collections de Père Noël et d'Oeufs de Pâques dont il est très fier.



Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu



Un endroit à découvrir pour toutes les familles

Pour les futurs parents

- **samedi d'information sur l'allaitement au quotidien.**

Rencontre offerte gratuitement le samedi 5 février 2005 de 9h00 à 12h00.



Pour les parents des 0-5 ans

- **ateliers de stimulation, développement et socialisation** pour enfant accompagné d'un parent. Inscriptions immédiates pour janvier 2005. *
- **atelier « Urgence-bébé »** sur les premiers soins en cas d'accident : mardi le 8 février 2005 à 19h00. 10 \$ pour les membres, 15 \$ pour les non-membres.
- **Un pas de plus avec mon enfant** : (pour parents d'enfants de 0 à 5 ans), 8 rencontres où différents aspects de la vie de parents sont abordés. Offertes les vendredis matins, de 8h30 à 11h00 à partir du 28 janvier 2005. *



Pour les parents des 6-12 ans

- **les devoirs, j'y participe !** : les 4 rencontres vous permettront d'acquérir de nouveaux outils favorisant la réussite scolaire de votre enfant. Important : il n'est pas question de pédagogie dans ces rencontres mais d'attitudes favorables à la réussite scolaire. Début : lundi, 31 janvier 2005 de 19h30 à 21h30. *
- **Vie de famille, de la discipline à l'amour** : (pour parents d'enfants de 6 à 12 ans). 6 rencontres pour soutenir les parents dans l'encadrement de leurs enfants. Début : lundi, 14 mars 2005 de 19h00 à 21h30. *



Pour les parents des 0-12 ans

- **les p'tits moments à soi.** Premier café-rencontre de 2005, le mercredi 26 janvier de 9h00 à 11h00. Céline vous accueillera. Gratuit.

* Chaque série d'ateliers est offerte gratuitement aux membres de Carrefour Naissance-Famille (carte de membre familiale disponible pour 10 \$ par année) ou à 15 \$ pour chaque série. Les activités se tiennent au 27, rue de la Reine à Sorel-Tracy.

Informations et inscriptions : (450) 743-0359



Vous propose de belles sorties pour le mois de décembre 2004 !

Dimanche 5 décembre 2004 à 11h00 au Café-Théâtre Les Beaux-Instants :

Quand décembre revient...

Avec Lisette Ruffiange, chanteuse et Jean Vallières, guitariste

Petit concert intime qui vous fera retrouver la nostalgie de vos Noël d'enfants

Judi 9 décembre 2004 à 20h30 au Café-Théâtre Les Beaux-Instants :

La Volée d'Castors

Groupe de musique traditionnelle au style moderne et énergique ! Ça va brasser !

Samedi 11 décembre 2004 à 14h00 à la Salle Georges-Codling :

Le Bug du Père Noël

Spectacle pour enfants pour les 3 à 8 ans.

Informations : 743.2785

ENVIRONNEMENT

TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

- 04-09-02 : RÉUNION DU C.E. :** (Olivar Gravel, René Lachapelle, Jacinthe Sirois, Martine Beaudreau et Hélène Gignac) Les officiers font le point sur les états financiers, les adhésions à la Table et les règlements généraux. De plus, ils discutent du contenu du plan de gestion des matières résiduelles et se préparent à intervenir lors des séances de consultation qui se tiendront à ce sujet.
- 04-09-27 : RÉUNION DU C.A. :** (Olivar Gravel, prés., René Lachapelle, sec., Hélène Gignac, Martine Beaudreau, Monique Fortin, Daniel Chevalier, Pierre Arnold, Yves Bérard, Steven Duquette, Carole Descheneaux, Marie-Noëlle Girard, Jeanne Fortin, Gilles Lavallée, Marc Lavoie, André Potvin, Robert Bernatchez et Jeanne Cournoyer) Le président fait l'historique et présente les étapes du processus d'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles. Monsieur Léo Fradette, présente un aperçu du plan et répond aux questions des membres de la Table. Les membres s'interrogent sur la qualité du compost de Conporec et sont informés des deux prochaines séances de consultation.



RAPPEL IMPORTANT

CUEILLETTE des ordures ménagères

Suite à plusieurs plaintes, il est demandé aux citoyens de ne mettre leurs poubelles à la rue qu'à partir de **7h00 pm (19h00)** le dimanche soir. À ce sujet, le Conseil se propose d'adopter un règlement obligeant les contribuables à le faire afin de préserver la propreté de notre municipalité.

Maintenant, les ordures ménagères et la cueillette sélective sont ramassés (1) fois par semaine, soit les lundis. De plus, les déchets volumineux (gros objets) sont ramassés en même temps que les déchets domestiques.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT ADAPTÉ DE RICHELIEU INC.

• NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ •

La Société de Transport Adapté de Richelieu (STAR) offre aux usagers acceptés par le comité d'admissibilité, au prix habituel pour une période d'essai du **13 juin au 12 décembre 2004**, le transport adapté les **dimanches de 11:00 à 19:30 hre.**

Vous devez faire vos réservations en appelant au bureau seulement au plus tard le samedi avant 11:00 le matin. Aucune réservation par répondeur ne sera prise.

Après la période d'essai, un comité évaluera si le service du dimanche a été utilisé ou non. Si oui, il y aura une possibilité de continuer, si non le service du dimanche sera arrêté.

VOICI LES HEURES DE SERVICE À CE JOUR :

Lundi :	7h15 à 17h30	Vendredi :	7h15 à 23h30
Mardi :	7h15 à 17h30	Samedi :	8h00 à 23h30
Mercredi :	7h15 à 23h30	Dimanche :	11h00 à 19h30
Jedi :	7h15 à 17h30		

Nous avons le plaisir de vous servir.

STAR

1681, route Marie-Victorin, suite 107, Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4 - Tél : (450) 746-7827 Fax : (450) 746-7828

DÉCISIONS IMPORTANTES DU CONSEIL

SESSION SPÉCIALE

04-09-13 : **CONTREMAÎTRE :** Monsieur Jacques Bonin est confirmé à titre de Contremaître des Travaux publics avec le statut d'employé permanent suite à une période d'approbation de six mois. (C.P. 04-08-09)

RENOUVEAU VILLAGEOIS : Le Conseil accepte le certificat numéro 4 au montant de 29 463,75 \$ plus taxes à la Compagnie PNG pour l'aménagement du parc dans le dossier Renouveau Villageois. (C.P. 04-08-09)

ARRÊT OBLIGATOIRE : Le Conseil décide d'installer des arrêts obligatoires sur les quatre rues formant les intersections des rues Saint-Pierre et Catherine ainsi que Élisabeth et Saint-Pierre. (C.P. 04-09-07)

FUSIL AVEC BALLE DE PEINTURE : Étant donné les récents événements malheureux survenus dans la région, le Conseil préparera un règlement interdisant l'utilisation desdits fusils avec balles de peinture sur le territoire de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demande aux gouvernements provincial et fédéral de légiférer à ce sujet. (C.P. 04-09-07)

STATISTIQUES IMPORTANTES DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

1. GARDERIE CPE MARIE-STELLA

L'investissement consenti par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour la réalisation de la garderie CPE Marie-Stella est de 58 447,19 \$ (terrain, aire de jeux et clôture).

2. PROGRAMME RÉNOVATION-QUÉBEC

Les données pour le programme de Rénovation-Québec au 25 octobre 2004 sont : nombre de bâtisses ayant été rénové (36 unifamiliales, 15 duplex et 1 triplex) ; coût total des travaux à date 702 182 \$, subvention versée par la Ville 191 868 \$ et la subvention versée par la SHQ 191 968 \$.

3. PROGRAMME RÉNOVATION-QUÉBEC

Le parc urbain est maintenant terminé. Le coût total des travaux est de 411 315,54 \$ dont 311 315,54 \$ défrayé par la Ville et un montant d'aide financière de 100 000 \$ financé par le MAMSL dans le cadre du programme Renouveau Villageois.



présente

Bienvenue chez nous

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4e lundi du mois à 15h30 et 18h30. Soyez au courant de ce qui se passe dans notre Ville.

Pour votre information voici les dates :

- 27 décembre 2004 ainsi que les 24 janvier, 28 février, 28 mars et 25 avril 2005.



PRO-MAIRE

Madame Noëla Desmarais

Siège présentement comme pro-maire.

Madame Desmarais a été élue conseillère pour la première fois en novembre 1999. Elle est membre des comités suivants : Comité consultatif environnemental, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des Finances, Comité d'habitation, d'hygiène et d'embellissement, Comité de négociation, Comité de

Sécurité Incendie et Comité de Protection civile municipale.

MEMBRES DU CONSEIL

- | | |
|-------------------------|----------|
| • Olivar Gravel | 742-3148 |
| • Serge Baron | 742-5818 |
| • Jean-Guy Cournoyer | 743-8779 |
| • Noëla Desmarais | 742-7521 |
| • Francine Parenteau | 746-0896 |
| • Georges-É. Pontbriand | 743-9970 |
| • Paul-Émile Tellier | 746-4746 |

BILAN DES COMMISSIONS, RÉGIE ET COMITÉS

MRC DU BAS-RICHELIEU

- 04-09-08 : SÉANCE RÉGULIÈRE :** (11 maires et un conseiller) Le Conseil des maires adoptent le bilan 2003 et le plan de travail 2004 en vue de recevoir la subvention gouvernementale dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC et il autorise la signature de l'entente liant la MRC et le MDERR au sujet du développement économique régional.
- Piste cyclable :** Les maires acceptent avec satisfaction le jugement favorable de la cour d'appel au sujet de l'utilisation de la voie ferrée comme piste cyclable jusqu'à St-François du lac.
- Fusil de balles de peinture :** Le Conseil demande au gouvernement de réglementer d'une façon plus sévère l'usage par les jeunes de fusils de balles de peinture.
- 04-10-12 : SÉANCE SPÉCIALE :** (12 maires) Les maires discutent des sujets suivants : la contribution financière pour le fonctionnement du Commissariat industriel (CLD), dont la décision est reportée au 26 octobre; la réorganisation administrative de la MRC; du jumelage de la MRC avec la Communauté d'agglomération de Cholet; etc.
- 04-10-13 : SÉANCE RÉGULIÈRE :** (12 maires) Les membres de la délégation qui se sont rendus à Cholet en France du 14 au 22 septembre font une conférence de presse afin d'expliquer les objectifs et les actions de la signature de la Charte de jumelage (04-09-20) entre la MRC du Bas-Richelieu et la Communauté d'agglomération du Choletais. Le Conseil des maires nomme ses représentants siégeant sur certains comités: Comité de travail CLD/MRC (Raymond Arel, Denis Boisvert et Olivar Gravel); Comité technique de la fibre optique (Patrick Delisle et Olivar Gravel). Concernant la procédure de modification du schéma d'aménagement pour la zone patrimoniale de Saint-Joseph-de-Sorel toutes les municipalités se disent favorables au changement et une assemblée publique se tiendra bientôt à ce sujet. Les maires font l'état de la situation sur le dossier de la piste cyclable, sur le plan stratégique et sur le financement du CLD pour 2005.
- 04-10-26 : SÉANCE SPÉCIALE :** (12 maires) Les maires discutent des problématiques liées aux objectifs de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Ils sont surpris des coûts supplémentaires que cela engendrera. Ils devront engager un technicien en protection incendie au niveau de la MRC et prévoir des sommes additionnelles au niveau de leur municipalité. Les maires acceptent de financer le CLD pour le service du Commissariat industriel pour une période de 5 ans, dont la somme de 285 000 \$ pour la première année. Enfin, ils discutent des points suivants à l'ordre du jour : de la solidarité régionale, de la formation d'un Comité général de travail, de la mise en oeuvre du PGMR (achat de bacs roulants), de la réorganisation des services de transport collectif et de la nouvelle responsabilité qui incombe aux MRC relative au développement économique.

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RICHELIEU - ST-LAURENT

- 04-11-03 : ASSEMBLÉE SPÉCIALE ET ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE :** (Olivar Gravel, prés., Réjane Salvail, Michel Berthiaume, Louis Cardin, sec.-trésorier ainsi que Pierre Mathieu et André Tremblay d'Aquatech) Les délégués adoptent le budget 2005 : 825 000 \$, soit 30 000 \$ de moins que l'an dernier. Les quotes-parts des municipalités sont les mêmes que l'année précédente. Les membres prennent connaissance du rapport des vidanges des boues des bassins 1-A et 1-B (les travaux qui dureront environ 15 jours sont en cours pour la somme d'environ 250 000 \$, les boues seront retirées des étangs séchées et transportées dans un site d'enfouissement reconnu) et du projet d'aménagement d'un lieu de déversement de vidange des fosses septiques. Les mêmes officiers que l'an dernier sont confirmés dans leur fonction : Olivar Gravel, président et Réjane Salvail, vice-présidente.

REGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU TRACY-SAINT-JOSEPH-SAINT-ROCH

- 04-10-05 : SÉANCE ORDINAIRE :** (Olivar Gravel, prés. G-É. Pontbriand, Michel Berthiaume, Yvon Bibeau, Claude Pothier ainsi que Luc Airoldi et Diane Robillard) La démolition du réservoir élevé est terminée pour un montant de 97 114,48 \$. Les délégués adoptent le budget 2005 qui atteint la somme de 1 773 595 \$ soit 27 800 \$ de plus que 2004. La quote-part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel totalise 393 338 \$ (215 848 \$ opérations et 177 490 \$ les immobilisations soit 130 648 \$ capital et 46 841 \$ intérêts). La quote-part de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel est de 34 388 \$ plus élevé que l'an passé étant donné l'augmentation de consommation d'eau au compteur de l'usine QIT et représente 23,07%. Sorel-Tracy a un pourcentage de 73,36% et St-Roch 2,57%. Les délégués décident de vendre une partie du terrain de l'usine à la Ville de Sorel-Tracy pour leur garage municipal soit 2304 m² à 4 679 \$. Ils décident de mettre à niveau le système d'automatisation existant par la firme Enviro-Systèmes Inc pour la somme de 54 160 \$ plus taxes.

SÉCURITÉ INCENDIE

- 04-10-21 : 2^e RENCONTRE :** (Des Services Incendies de la Ville de Sorel-Tracy : Alain Rouleau et Denis Matton ; de St-Joseph : P-É. Tellier, Noëla Desmarais et Olivar Gravel ; aussi des représentants de St-Robert, Ste-Anne et Ste-Victoire). Les municipalités de la MRC doivent se conformer à la loi afin de mettre en application le schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Monsieur Alain Rouleau présente les objectifs du plan de mise en oeuvre du projet de schéma préparé par la MRC du Bas-Richelieu pour les quatre municipalités desservies par la Ville de Sorel-Tracy. L'évaluation des coûts du plan de mise en oeuvre coûterait 144 100 \$ par année pendant 5 ans aux quatre municipalités dont 39 600 \$ par année pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

ENVIRONNEMENT

COLLOQUE SUR L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE AU CÉGEP

04-10-14 : **COLLOQUE LES 14 ET 15 OCTOBRE 2004 :** (Plus de 150 personnes réparties à travers le monde assistent à cet événement dont Noëla Desmarais et Olivar Gravel, de Saint-Joseph-de-Sorel) Nous assistons à de nombreuses conférences portant sur le développement durable, sur l'écologie industrielle qui concrétise des opportunités d'affaires.

COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL

04-09-29 : **RENCONTRE :** (De St-Joseph-de-Sorel : Jacques Renaud, P-É. Tellier, Noëla Desmarais, G-É. Pontbriand, J-G. Valois, Guylaine Duhamel, Louis Lesieur; De QIT-Fer et Titane : Dominique Beaudry, Richard Meloche, Jacques Thivierge, Antoine Lagimonière et Jean Péloquin) Les invités participent d'abord à une visite du site de l'usine (les efforts faits pour réduire le bruit, la poussière, les tas recouverts de toile,...). Madame Beaudry confirme que les sacs des dépoussiéreurs des fours rotatifs seront changés bientôt par des cartouches. D'autres interventions seront réalisées au cours des prochains mois. Concernant le bruit, Monsieur Péloquin confirme que 22 sources sont corrigées réduisant l'intensité de 1 à 2 décibels en moyenne. Un projet d'érection d'un mur végétal est à l'étude. Il est question de définir le rôle et le mandat du Comité afin que ses membres soient consultés avant la prise de décision.

COMITÉ ZIP DU LAC ST-PIERRE

04-09-01 : **44e SÉANCE ORDINAIRE DU C.A. :** (Pierre Latraverse, prés., du secteur Bas-Richelieu : Olivar Gravel, Carole Descheneaux, Gérald Brouillard, UPA ; secteur Nicolet-Yamaska : Claude Biron, Mario Proulx ; secteur Maskinongé : Louise A. Bellemare, Carmen J. Morissette ; secteur D'Autray : J.-C. Guévremont, Claire Tellier et Michel Désy, bureau de la ZIP : Vicky Violette, coordonnatrice) La nouvelle coordonnatrice fait l'état de la situation des projets à venir et en cours. Le président nous informe que la Phase IV n'a pas encore été signée entre les deux gouvernements. Monsieur Michel Baril, Fédération québécoise de la faune nous présente le projet "L'opération renaissance" : "Réintroduction du bar rayé dans le St-Laurent". Monsieur Martin Jean du Centre St-Laurent présente l'évolution des milieux humides du Saint-Laurent : gains et nouvelles préoccupations. Les résultats pour le lac St-Pierre sont une augmentation des milieux humides (12 859 ha (1979) à 15 404 ha (2002), une forte influence des niveaux d'eau, des pertes dues à l'agriculture (environ 760 ha),...

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DU BAS-RICHELIEU

04-09-09 : **SOIRÉE D'INFORMATION :** 28 septembre et 5 octobre 2004 : Séance de consultation (Environ 50 personnes assistent à chacune de ses rencontres dont de St-Joseph-de-Sorel , P-Émile Tellier, Noëla Desmarais et J.-Guy Cournoyer) L'adoption en 1999 par le gouvernement du Québec de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 oblige la MRC à établir un plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire. Cette dernière adopte le 14 juillet 2004 un projet de plan de gestion qui sera soumis à la population. Ainsi, une commission de 9 membres est formée : Olivar Gravel, prés., Marcel Robert, Réjane Salvail, Claude Pothier, Daniel Arpin, Josée Martin, Jeanne Cournoyer, Monique Roberge et Pierre-André Émond. La Commission tient d'abord une soirée d'information à laquelle Conporec, Groupe EBI et Atelier du chômeur/Recyclo-Centre ainsi que le commissaire du projet de plan sont présentés à la population. Au cours des deux autres séances de consultation 7 personnes ou organismes déposent un mémoire y expliquant leurs recommandations.

QIT-FER ET TITANE INC.

04-10-13 : **COMMUNIQUÉ :** Dans un communiqué monsieur Jacques Thivierge de QIT-Fer et Titane nous informe que l'entretien du système à gaz de QIT-Fer et Titane se fera du 17 au 30 octobre 2004, QIT-Fer et Titane inc. procédera à l'entretien et au nettoyage de son système à gaz CO. Cet entretien est essentiel pour maintenir les équipements en bon état et sécuritaires. En effet, notre système sert à récupérer le CO produit dans nos fours, lors de la réduction du minerai, et à nous en servir comme combustible pour alimenter différents équipements, réduisant d'autant notre consommation de gaz naturel et notre production de gaz à effet de serre. Lors de l'arrêt du système, une partie du CO est alors brûlé par les torchères (flambeaux) situées sur le toit de l'usine de réduction, ce qui amène inévitablement l'émission de fumée et de poussières à l'atmosphère. Un suivi sur une base continue (24 heures par jour) sera effectué pendant la durée de l'arrêt afin de minimiser les inconvénients pour la communauté. Par ailleurs, les travaux d'entretien nécessiteront l'utilisation de camions aspirateurs. De façon à limiter le bruit causé par ce type d'activité, l'utilisation des camions aspirateurs sera condensée la journée du 18 octobre, entre 8h00 et 20h00. Par le passé, nous devions procéder à l'arrêt complet du système pour les 9 fours. Suite à des travaux d'amélioration réalisés depuis 2001, nous avons divisé le système en deux zones étanches afin de limiter l'émission de poussières à l'atmosphère. Nous pourrions ainsi réduire de 45% nos émissions à l'atmosphère lors de cet arrêt et, nous l'espérons, limiter les inconvénients causés à la population lors de ces entretiens.